



Rodez : on ne fume plus dans les lycées

Rubrique : actualités - Date : mardi 1er avril 2003

Lucide sur la fiabilité relative de son sondage maison, Jean-Marc Blazy, proviseur-adjoint au lycée Monteil de Rodez, estime néanmoins qu'une pondération des résultats suffit pour restituer un reflet assez fidèle de l'évolution des coutumes tabagiques dans son établissement.

A la fin de l'année scolaire 2001/2002, le premier bilan de l'opération « Lycée sans tabac » concluait sur ce constat inespéré : sur dix élèves interrogés, six déclaraient avoir renoncé à la cigarette. S'il suffisait d'interdire la consommation du tabac dans les établissements scolaires pour affranchir plus d'un jeune sur deux de leur dépendance, la France et ceux qui la gouvernent auraient fait l'économie d'un vaste plan anti-cancer dont le tabac est l'ennemi déclaré. On peut s'étonner, cependant, que la démarche sanitaire dans laquelle sont engagés les lycées ruthénois ne soit pas érigée en principe, tant ses partisans paraissent convaincus de son efficacité. A Monteil, il n'est d'ailleurs pas question de revenir en arrière. « Nous sommes allés au-delà des préconisations de la loi Evin, puisque la consommation du tabac est prohibée sur tout le territoire du lycée. Les élèves souscrivent volontiers à cette initiative davantage préventive que répressive », ajoute Jean-Marc Blazy, en indiquant que « les professeurs de sciences et vie de la terre (SVT), l'infirmière et des intervenants issus du corps médical participent à des actions de promotion du sevrage tabagique. Il reste encore, dans l'établissement, des étudiants nostalgiques de l'époque où il était permis de fumer dans la cour de récréation et qu'il faut donc convertir à l'abstinence. Exposées d'emblée à l'interdiction, les nouvelles générations doivent logiquement y souscrire sans réticence », conclut le proviseur-adjoint de Monteil.

UN LYCEEN SUR DEUX FUME Après une montée en charge progressive de sa lutte anti-tabac, le lycée Foch vient, à la rentrée de septembre 2002, de rejoindre le contingent des adeptes de l'interdiction totale. « Nous agissons au moins sur deux fronts », indique, ce lundi, Marie-Christine Lepenay-Hamon, proviseur. « D'abord, les contraintes imposées par le nouveau règlement découragent les jeunes qui fumaient pour faire comme les autres. Ils préfèrent dire non.

Ensuite, je suis certaine que nous contribuons à faire diminuer la consommation. Les fumeurs deviennent ainsi plus réceptifs aux campagnes d'informations que nous leur proposons », suggère la proviseur de Foch.

Au lycée Louis-Querbes, le dernier espace de liberté offert aux fumeurs pourrait disparaître dans les prochaines semaines. « Nous ne voulions pas interdire brutalement le tabac, au risque de déplacer la consommation à l'extérieur de l'établissement », explique Pierre-Etienne Vanpouille. « Nous sommes donc convenus, avec les délégués, de délimiter un espace dans un coin de la cour de récréation où les fumeurs peuvent se retrouver. Tous savent cependant que cet endroit sera supprimé. Avec eux, nous profitons de cette période de transition pour déclencher l'envie de s'arrêter. 45 % de nos élèves sont fumeurs, et 80 % d'entre eux ont déjà commencé au collège », soupire le proviseur de Querbes. Ce lundi matin, Marion et Mélanie grillent une blonde dans le carré des fumeurs en devisant sur le cancer, le prix du paquet, les cachotteries faites aux parents... Dans un environnement de plus en plus hostile, elles se disent qu'il faudra bien s'arrêter.